



Planeurs Pyrénées Comminges

COMPTE-RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR DU 23/11/2019

Début de la réunion à 10h

Membres présents : Louis Fourment, Sébastien Noré, Michel Bélaygue, Laurent Isnard, Michel Coulange, Hélène Prat, Jean Barthet, Anne Lequellec

Point sur l'activité du club à fin novembre :

APPAREILS	Fin novembre 2019
F-CPSG	208
ASK 21	165
C101, F-CGSU	100
C101, F-CGSF	119
DG505, F-CHJK	105
DG505, D-8082	156
Total planeurs club	853
Dynamic	207

- Au vu des chiffres de novembre, l'année 2019 sera une petite année de vol à voile, en effet on peut s'attendre au maximum à 900h alors que la moyenne est plutôt entre 1000h et 1100h.

Incident Dynamic :

- Lors d'un remorqué le moteur du Dynamic a perdu brutalement la puissance, avec de fortes vibrations. Au même moment le planeur et le Dynamic ont largué. En mettant un peu de gaz et avec peu de vibrations, la puissance a été suffisante pour ramener le Dynamic au terrain qui était à environ à 6 kms.
- Au moment de l'écriture du compte-rendu, les REX de l'incident réalisés sur les sites de la FFVP et de la FFPLUM n'ont pas encore été validés, nous vous donnerons les liens lorsque ce sera les cas.
- Pour l'instant on peut donner les faits suivants :
 - L'origine de la panne est la rupture du circlip du carburateur de droite qui maintient l'aiguille. Sans maintien, l'aiguille tombe et coupe l'arrivée d'essence dans le carburateur. Le moteur se retrouve donc d'un côté à pleine puissance et de l'autre à l'arrêt, d'où les grosses vibrations.
 - Deux bulletins services avaient été émis par Rotax, Loravia n'a pas pris en considération ces bulletins,
 - Les circlips ont été changés sur les deux carburateurs. Pour l'instant nous n'avons pas la garantie que les nouveaux circlips intègrent ce REX.

Organisation de la maintenance des machines :

- Le PEN (Personnel Examen de Navigabilité) du GNAV viens le 4 décembre pour l'inspection des machines du club. A l'issue de cette journée le programme de maintenance sera lancé.
- Le programme sera précisé dans Click'n Glide avec les travaux prévus et le nombre de personnes souhaités. Yaurapluka vous inscrire.

Projet aérodrome présenté par le Conseil Départemental :

- Lors de la réunion du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Clarac, le président du Conseil Départemental, Georges Méric, et la sous-préfète était présents pour la présentation de l'étude réalisée par le cabinet Espelia sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement à l'évaluation et à la prospective au portage de l'aérodrome de Clarac.

- Derrière ce titre à rallonge il s'agit du projet de développement de l'aérodrome qui a été décidé par le Conseil Départemental avec les priorités suivantes :
 - **Priorité 0** : réalisation des actions déjà décidées et financées : Nouveau marquage béton de la piste, clôture au nord de la piste, enfouissement des gros cailloux en 07.
 - **Préalables au projet de développement et aux priorités du projet** :
 - démarches administratives pour que les parcelles de l'aérodrome du Conseil Départemental et su Syndicat Mixte ne soient plus que Conseil Départemental.
 - Mort du syndicat Mixte, remplacé par une régie à laquelle les associations participent. Le syndicat mixte ne pouvait pas avoir d'actions commerciales, ce n'est plus le cas pour la régie. Très clairement le Conseil Départemental veut que l'aérodrome soit rentable.
 - **Priorité 1 horizon 2022/2023** :
 - Création d'un bande d'accélération sur la piste côté 025,
 - remplacement du hangar actuel PPC par un hangar de 800m2 (avec panneaux solaires) ,
 - Construction côté avion de deux hangars de 400 m² (avec panneaux solaires) pour location à des entreprises.
 - **Priorité 2 horizon 2025**:
 - Démolition du club house et des vieux hangars avions,
 - Construction de deux autres hangars de 400 m² (avec panneaux solaires) à la place des hangars avions pour l'aéroclub et location à des entreprises
 - Construction d'une structure de 600 m2 à la place du club house, avec restaurant, espaces associatif.
 - **Priorité 3 à long terme** : Sous réserve de maîtrise foncière, car cela nécessite l'acquisition de terrains n'appartenant pas au Conseil Départemental
 - Création d'une zone artisanale ,
 - Création d'un camping ou autre hébergement,
 - Allongement de la piste.
- Nous avons ressenti une volonté forte du président du Conseil Départemental d'avancer sur le projet. Nous lui avons fait part de toute notre satisfaction pour un tel projet.

Divers :

- Un transpondeur a été monté sur le D82, il reste à recevoir le code et à le faire valider par un organisme agréé (Locavions à Tarbes) pour pouvoir l'utiliser dans les espaces aériens contrôlés,
- Florian Breuil nous a demandé de pouvoir stocker son chariot de montage, sa caisse à housses, ses batteries avec son chargeur et son oxygène dans le hangar du club. Le CD a donné son accord, sauf pour l'oxygène.
- Un retour d'expérience sur l'utilisation du variomètre calculateur S100 sur le DG600 sera réalisé auprès des pilotes de cette machine. L'objectif est de savoir si nous avons fait un bon investissement.
- Vente d'un tambour de frein d'un pégase 200€, sachant que nous en avons un autre en réserve.